

Message du Président Report de l'Assemblée Générale



Chers Sociétaires,

Vous avez reçu successivement deux convocations pour l'assemblée générale de notre Club, la première pour l'assemblée fixée au 28 novembre (avant que le deuxième confinement ne soit ordonné), puis la seconde, le 4 décembre, pour reporter l'assemblée du 28 novembre au 19 décembre prochain. Certains d'entre vous se sont émus de la proximité de cette date avec les fêtes de Noël et se sont inquiétés des risques que pourrait poser une telle réunion au regard de la situation sanitaire actuelle.

Bien que nous ayons bien évidemment prévu des modalités de réunion compatibles avec les règles

de prévention applicables, les dernières annonces de Monsieur le Premier Ministre du jeudi 10 décembre dernier ne vont pas dans le sens d'une liberté totale retrouvée le 15 décembre prochain, comme initialement annoncé par Monsieur le Président de la République.

Au regard de ces nouveaux éléments, il nous est apparu plus sage de reporter notre assemblée générale annuelle, en espérant que l'année nouvelle verra la possibilité de rouvrir les restaurants et ainsi de tenir notre assemblée, après cette date, dans les conditions habituelles

Compte tenu de ce report pour cas de force majeure, les membres sortants voient leurs mandats prolongés jusqu'à cette prochaine assemblée à organiser.

Pour le reste, notre club fonctionne normalement au regard des contingences qui nous sont imposées (pratique individuelle, vestiaires et tank à ramer fermés etc...).

Nos moniteurs ont mis à profit le deuxième confinement pour faire du matériel : Olga, assistée de Nicolas, a repeint les murs du tank à ramer, les agrès dont les garnitures ont été refaites ainsi que les pelles de nos bateaux. A la voile, le ponton laser a été reconstruit et des solutions de stockage de bateaux sur le contre-épi expérimentées. Le ponton aviron, dont l'une des traverses avait été très fragilisée par la corrosion, est en cours de réparation.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés des développements attendus, tant au regard des règles de sorties et d'utilisation de nos installations que de la date de l'assemblée.

Je termine en vous rappelant que le livre du notre Club, dont le projet vous avait été présenté lors de l'assemblée 2019, est sorti comme prévu le 30 novembre dernier et peut être acheté soit au secrétariat, soit dans toutes les bonnes librairies.

Le Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de Noël et de bien finir cette année si particulière.

A très bientôt.

Gilles Chatenet
Président du Club Nautique de Nice